

Séance du 25 avril 2017

N° 73-2017

Référence écriture délib :  
PC/MS/CS

Nombre de membres en exercice :	64
Qui ont pris part à la délibération	59
Dont 8 procurations	
Votes pour : 59	
Vote contre : 0	
Abstention : 0	
Date de la convocation :	18 avril 2017

L'an deux mille dix-sept, le 25 avril, à 18H00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Terminus à Arreau, sous la Présidence de M. CARRÈRE

**Présents votants (51) :** PUCEL Matthieu, TREY Jean-Claude, CHATILLON Frédéric, BUERBA Jean-Pierre, CARRERE Philippe, MUR Raymond, ESTRADE Pierre, DUBARRY Jean-Bertrand, GISTAU Patrick, BORDE Michel, SAINT-PASTEUR Marcel, MALERE Hélène, ROTGE Gilbert, DESCOUENS Bernard, PAUCIS Jean, ANGLADE Jean-Louis, GAILHARD Christophe, BESSONE Michel, BECH Jean-Pierre, FINES Frédéric, BOUYGARD Pierre, GALAUP Dominique, CANTONY Christophe, ARMANET Henri, RICARD Louis, RODRIGUEZ Marie-José, CARTAN Olivier, MUR François, CHAZOTTES Michel, SOLANA Michel, BACQUE Jean, RIVIERE Alain, DUBERNARD Alain, LAFFONT Jean-François, PRUGENT-LERE Fernande, GAY Eric, ROCHER Jacques, CARMOUSE Catherine, TOUCOUERE Dominique, LAIREZ Céline, ACCHINI Nicole, BRUN Didier, FORGUE Pierre, MIR André, MIR Jean-Henri, NARS Aline, POME Maryse, ROCA Jacques, FORTINE Didier, BEYRIE Maryse, ISOART Jean-Michel.

**Présents non votants (6) :** DILHET Sylvie, SERMET André, RIVIERE Patrick, BAHEU Benoît, TOUCOUERE Laurent, IGLESIAS Marie-Christine.

**Titulaires absents (5) :** VIDAL Thierry, CARROT Jean-Michel, GOMES DA SILVA Rose, PUJOLLE Bernard, VILLEGA Serge



**Procurations (8) :** MOUNIQ Jean à RICARD Louis  
DELCASSO Maryse à MUR Raymond  
DESMARAIS Nadine à BUERBA Jean-Pierre  
VIDALON Patricia à DUBERNARD Alain  
LACAZE Noël à ROCHER Jacques  
AUTHENAC Philippe à BECH Jean-Pierre  
BAZERQUE Albert à CARRERE Philippe  
FOURCADE Dominique à BEYRIE Maryse

**OBJET :** Concours financier à Radio des Vallées d'Aure et du Louron

Le quorum étant atteint, le Conseil Communautaire peut délibérer.

Par délibération n°21-2017 du 25 janvier 2017, le conseil communautaire a voté, dans l'attente du vote du budget pour l'exercice 2017, le versement d'une avance sur subvention au profit de Radio des Vallées d'Aure et du Louron, d'un montant de 33 000€.

Dans le cadre de l'élaboration du budget primitif pour l'exercice 2017, Monsieur le Président propose aux conseillers communautaires d'inscrire une somme de 98 586€ (quatre-vingt-dix-huit mille cinq cent quatre-vingt-six euros) au compte 658 « Charges diverses de gestion courante ».

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Communautaire valide l'inscription de 98 586 € au compte « charges divers de gestion courante ».

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures  
Pour copie conforme

COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE LOURON  
Château de Ségure  
65240 ARREAU  
Le Président,  
Philippe CARRERE